

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3791

présenté par

Mme Pochon, M. Fournier, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,
Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini, M. Peytavie,
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et
M. Thierry

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 29 par les mots :

« notamment en encourageant les pratiques de production et de consommation vertueuses et le nécessaire rééquilibrage entre protéines végétales et animales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire d'assurer un rééquilibrage de l'assiette des Français entre les protéines végétales et les protéines issues de l'élevage, afin de réduire la surconsommation de viandes à bas coûts, comme le poulet, en grande partie importé.

Cet amendement vise donc à intégrer l'enjeu de rééquilibrage des protéines animales et végétales dans les assiettes des Français, en agissant sur les modes de consommation, pour privilégier les modes de production les plus vertueux, au titre des actions nécessaires pour orienter les politiques alimentaires visant à concourir à la souveraineté alimentaire. Cet amendement a été travaillé avec le CIWF